



## **Déclaration liminaire – CGT PACA CORSE**

### **Réunion sur la déontologie et le risque de corruption À l'attention de la direction interrégionale et des participants**

MARSEILLE LE 25 MARS 2025

Monsieur le Directeur,

Mesdames et Messieurs,

La CGT Pénitentiaire PACA-Corse souhaite, par cette déclaration liminaire, rappeler solennellement sa position à l'occasion de cette réunion consacrée à la déontologie dans l'administration pénitentiaire.

Notre organisation syndicale s'inscrit dans une démarche constante de défense du service public, des droits fondamentaux des agents et de la qualité des missions qui nous sont confiées. Nous ne sommes pas opposés à la notion de déontologie, bien au contraire. Mais nous exigeons qu'elle repose sur un socle de respect, de cohérence et de réalité.

Or, le code de déontologie actuel, a été conçu sans concertation avec les personnels. Il se présente comme un catalogue d'obligations unilatérales, souvent éloignées des réalités du terrain, et vécues par beaucoup comme un instrument de pression, de contrôle, voire de sanction.

Notre organisation a donc décidé de produire un code alternatif, syndical, syndiqué, au nom des valeurs que nous portons collectivement. Ce document de travail du Code de déontologie CGT PACA-Corse, qui vous est transmis, propose une approche équilibrée :

- Une éthique fondée sur la reconnaissance des agents ;
- Le lien entre conditions de travail et exemplarité professionnelle ;
- Une hiérarchie responsable, soumise elle aussi à des exigences déontologiques ;
- Une vraie place donnée à la formation, à la prévention des risques, et à la liberté d'expression syndicale ;
- Une vision humaine des relations avec les personnes détenues, centrée sur la dignité, l'écoute et la mission de réinsertion.

Nous refusons toute instrumentalisation de la notion de corruption comme moyen de gestion managériale ou comme soupçon généralisé pesant sur l'ensemble du personnel. Nous alertons : il n'y a pas de confiance sans reconnaissance, pas d'éthique sans moyens, pas de respect des règles sans justice organisationnelle.

Notre projet est concret. Il est structuré, aligné avec nos statuts, et pensé pour améliorer, non pour punir.

Nous exigeons une déontologie juste, humaine et utile. Un cadre qui respecte les agents, renforce leur rôle dans la société et protège leur éthique professionnelle.

Pour la CGT Pénitentiaire, l'éthique ne se décrète pas. Elle se construit sur la base de la confiance, du respect mutuel et de la reconnaissance du service public. Tant que les agents seront traités comme des suspects potentiels, la déontologie sera un fardeau, pas un levier.

Le bureau Régional PACA CORSE